

FONDATION



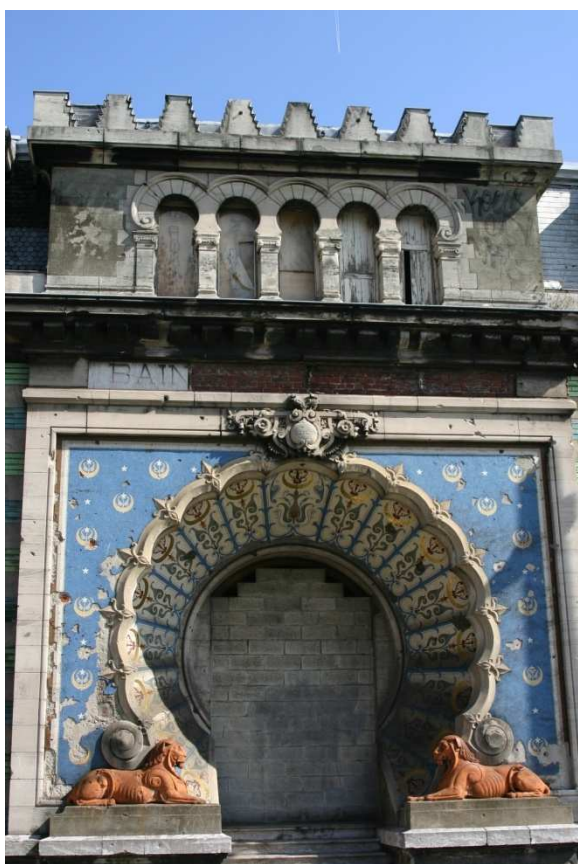
DU  
PATRIMOINE



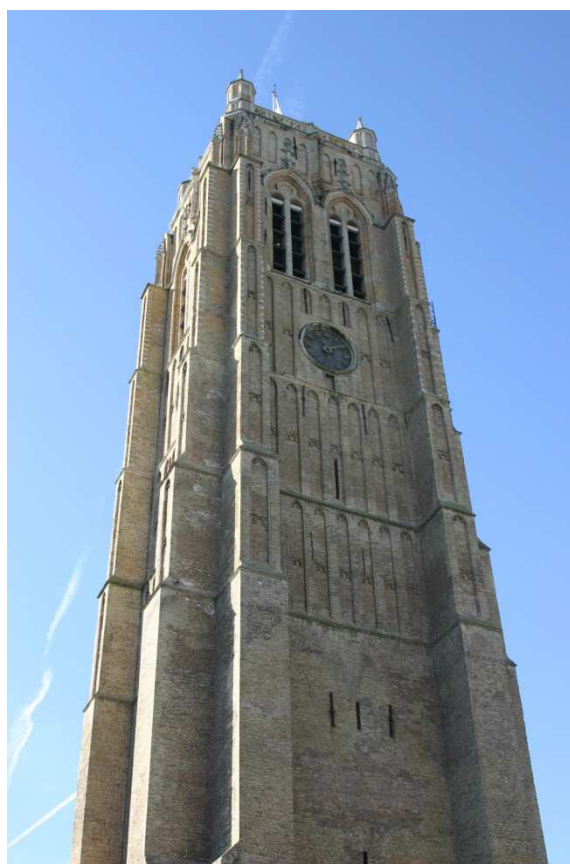
*Ville de Dunkerque*

DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

RESTAURATION DU PATRIMOINE DUNKERQUOIS



© Les Bains dunkerquois, Ville de Dunkerque



© Le Beffroi de Saint-Eloi, Ville de Dunkerque

PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE ET LA VILLE DE DUNKERQUE

GRÂCE AU MÉCÉNAT DE TOTAL



FONDATION



DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

## ALLOCUTIONS

- Marianne NOUVEAU, Adjointe au Maire, Déléguée à la Culture
- Alfred LESECQ, Maître-Carillonneur
- Edouard de ROYERE, Président d'Honneur de la Fondation du Patrimoine
- Catherine FERRANT, Déléguée Générale de la Fondation Total, Directrice du mécénat
- Eric GUILLOTIN, Directeur de la Raffinerie des Flandres
- Un représentant du Conseil Général du Nord - à confirmer
- Monsieur Michel DELEBARRE, Ancien Ministre d'Etat, Député, Maire de Dunkerque, Président de la Communauté Urbaine

FONDATION



## DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

### SOMMAIRE

Historique et présentation du Beffroi et du Carillon de Saint-Eloi	p 4 - 5
Nature du projet de valorisation	p 6
Travaux réalisés et coût de l'opération	p 7 - 8
Les Bains dunkerquois	p 9
Projet de valorisation et nature des travaux	p 10
La Ville de Dunkerque	p 11 à 13
Le partenariat entre la Fondation Total et la Fondation du Patrimoine (2006-2011)	p 14
La Fondation Total	p 15 - 16
La Fondation du Patrimoine, sa structure, ses missions et ses moyens d'actions	p 17 - 18
La Fondation du Patrimoine en région Nord-Pas-de-Calais	p 19

### Contacts Presse

**Fondation du Patrimoine**  
Katherine El Okbi  
06 87 53 57 40  
katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com

**Ville de Dunkerque**  
Marie-Laure Deschodt  
03 28 26 27 35  
mdeschodt@ville-dunkerque.fr

**Fondation Total**  
Elisabeth de Réals  
01 47 44 51 55  
elisabeth.de-reals@total.com

DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

HISTORIQUE ET PRÉSENTATION  
DU BEFFROI ET DU CARILLON DE SAINT-ELOI



**Le Beffroi**

Le Beffroi de Saint-Eloi de Dunkerque est une tour en brique au carré parfait, de style gothique flamboyant, construite en 1450, qui culmine à 58 mètres de hauteur. De puissants contreforts, placés à chaque angle de sa base, lui assurent une solidité remarquable ; elle est couronnée d'une plate-forme, ceinturée d'une balustrade formée d'élégants croisillons, avec une tourelle aux quatre coins. Ces tourelles mi-gothiques séparées par des pinacles, assis sur la balustrade, viennent briser la rigidité des lignes. Pendant longtemps, un coq doré, de 1,80 m de la tête à la queue, était perché au sommet d'un mât haut de 16 mètres.

Le cinquième étage de la tour est sans doute le plus harmonieux. Sur ses quatre faces s'ouvrent des fenêtres munies d'abat-sons et surmontées d'un trèfle encadré d'une arcature ogivale autour de laquelle rampe un feuillage qui s'épanouit au sommet en forme de croix. Son sommet offre un panorama superbe sur la ville et l'espace portuaire.

Le beffroi fut construit pour servir de clocher à l'église Saint-Eloi à laquelle il fut attaché jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle. La logette du guetteur, placée au centre de la plate-forme, disparaît en 1940. Le guetteur, ou tourier, veillait jour et nuit dans sa guérite pour donner l'alerte et entretenir un fanal qui servait d'amer pour les marins. En 1558, l'église brûle mais la tour est épargnée de l'incendie.

Quelques années plus tard, une voie publique est percée entre le beffroi et l'église pour faciliter la communication.

**A la fin du XVIII<sup>ème</sup>, la tour est définitivement séparée de l'église.**

Au fil du temps, le beffroi s'était altéré, présentant de graves problèmes d'étanchéité ainsi qu'un encrassement et un verdissement important de sa façade.

**La Ville de Dunkerque décida d'entreprendre une restauration complète de l'édifice, laquelle fut achevée en 2002.**

**Le Beffroi de Saint-Eloi de Dunkerque a été classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en juillet 2005, conjointement à 22 autres beffrois du Nord-Pas-de-Calais.**



© Michel Bourguet



© Ville de Dunkerque



© Ville de Dunkerque

## DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

### Le carillon

**Le beffroi abrite un carillon de 50 cloches, d'un poids supérieur à 16 tonnes, comprenant un bourdon, appelé « Jean Bart », pesant à lui seul 5 tonnes.**

La renommée du Carillon de Dunkerque est perpétuée par une ancienne chanson qui fut dansée à la cour des rois de France, et qui constitue un des thèmes du célèbre « Chahut » du Carnaval dunkerquois.

Les cloches à la volée de la tour présentaient la particularité d'être municipales et de sonner les offices de deux paroisses : Saint-Eloi et Saint-Jean-Baptiste, cette dernière ne possédant qu'une petite cloche.

Maintes fois pillées ou incendiées au cours des siècles, les cloches du carillon furent refondues, améliorées et complétées par des mécènes, parmi lesquels Gaspard Malo en 1851-1853.

En 1940, le carillon disparut dans l'immense brasier qui consuma la ville. Seuls les murs du beffroi subsistèrent.

En 1962, une rénovation totale, à l'occasion des fêtes du *Tricentenaire du rachat de Dunkerque par Louis XIV aux Anglais en 1662*, a permis d'obtenir un instrument homogène de facture moderne ayant bénéficié des techniques abouties de l'époque. La réfection des planchers a été accompagnée de l'installation d'une cabine et d'un clavier au cœur du carillon, entre les basses et les cloches aiguës.

Le gros cylindre traditionnel de bronze avec taquets qui, avant 1940, à chaque quart d'heure, actionnait mécaniquement les battants extérieurs, a été remplacé par de petits rouleaux de bakélite qui déclenchaient électriquement des moteurs tirant des battants intérieurs. Grâce à la précision de cette installation moderne, la frappe à l'intérieur des cloches donnait une sonorité plus harmonieuse.

A cette époque, Jacques Lannoy, Maître Carillonneur, ajouta différentes ritournelles populaires pour marquer le temps :

A l'heure : « La Cantate à Jean Bart » ; au premier quart : « Ta lire, ta loure » sur l'air de « Polichelle » ; à la demie : « Le Carillon de Dunkerque » et au troisième quart : « L'air du Reuze ».

**Des maîtres-carillonneurs belges et hollandais ayant actionné le carillon le classent parmi les premiers ensembles européens.**



© Ville de Dunkerque

© Michel Bourguet

© Ville de Dunkerque

## DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

### NATURE DU PROJET DE VALORISATION

**Le carillon, dont le mécanisme devint peu à peu défectueux, disparut définitivement du paysage sonore dunkerquois en 1997.**

**Sa restauration, très chère au cœur des Dunkerquois, représente un atout important pour la ville.**

La municipalité a donc souhaité intégrer sa restauration dans un programme plus global de mise en valeur de son patrimoine musical.

**A cette occasion, de nouveaux projets culturels, pédagogiques et touristiques seront développés.**

**Des visites guidées, organisées par l'Office du Tourisme, permettront de faire découvrir le carillon restauré, son mécanisme complexe et son fonctionnement.**

**Des concerts de « carillon » seront également de nouveau programmés.**

A noter que l'Office du Tourisme de Dunkerque, situé au rez-de-chaussée du beffroi, a accueilli en 2008 près de 97 000 touristes. Cette restauration permettra aux visiteurs déjà présents sur place de découvrir le carillon en ordre de marche.



## DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

### TRAVAUX RÉALISÉS ET COÛT DE L'OPERATION

#### Etat des lieux

Le carillon comprend 50 cloches formant 4 octaves chromatiques. Un bourdon « Sol » de plus de 5 tonnes complète l'ensemble, installé et fondu par Paccard en 1962. Le bourdon « Sol » ainsi que les trois notes graves « Do Ré Mi » sont utilisées pour l'église Saint-Eloi. Toutes les cloches peuvent être actionnées grâce à un battant intérieur depuis un clavier manuel. Un second battant intérieur est animé par un moteur commandé par une horloge électrique. Depuis 1965, aucune restauration importante de l'installation n'avait été effectuée.

#### Restauration et nouvelle implantation du carillon

- Implantation et restauration du carillon

Avant le début de la restauration, la cabine du carillonneur a été démontée ainsi que quarante deux cloches qui ont été transportées dans les ateliers de l'entreprise Paccard, à Annecy, pour y être nettoyées.

Toutes ont été mesurées afin de remplacer les battants existants par de nouveaux battants de diamètre et de poids adaptés à la grosseur des cloches afin d'obtenir la meilleure qualité sonore. Les transmissions et le clavier ont également été remplacés.

Une nouvelle implantation a été réalisée afin d'améliorer considérablement la diffusion du son. Situé à l'origine au-dessus de la cabine de l'ascenseur, le carillon a été déplacé en partie haute du beffroi. La structure porteuse des cloches devait initialement être fixée dans les murs du bâtiment. Un des quatre pans de mur n'était pas suffisamment solide pour recevoir la charge, quatre poteaux ont été ajoutés pour soutenir l'ensemble.

Le nouveau mode de suspension des cloches va ainsi éviter de transmettre des vibrations à la charpente métallique.

Un automate dirigé par une horloge électronique permettra la programmation des ritournelles et pilotera les cadrans existants et le tintement des heures.

- La création d'un plancher

Un nouveau plancher a été implanté, au-dessus des cloches de volée et en dessous du carillon, pour accueillir la nouvelle cabine du carillonneur ainsi que les groupes de visiteurs.

L'architecte des Monuments Historiques, avec les conseils avisés du carillonneur, a privilégié les matériaux les mieux adaptés à la diffusion du son, comme par exemple des caillebotis pour le plancher ou des grilles ajourées pour assurer la protection de l'ensemble.

DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

L'accès élevé, un espace réduit, l'encombrement des lieux par la présence des cloches de volée a été une des difficultés majeures rencontrées par les entreprises sur le chantier. Il a fallu installer un ascenseur extérieur de plus de 43 m de hauteur pour transporter le matériel. Les éléments du beffroi et du plancher ont été dimensionnés en fonction de la taille de l'ascenseur, numérotés puis assemblés sur place : un véritable « jeu de meccano ».

Les travaux ont été réalisés de décembre 2008 à juillet 2009.

<b>Coût global de l'opération</b>	<b>482 738 € HT</b>
Fondation du Patrimoine	255 000 € HT
grâce au mécénat de Total (53%)	
Conseil Général du Nord (7%)	34 800 € HT
Souscription Fondation du Patrimoine (4%)	17 400 € HT
Ville de Dunkerque (36%)	175 538 € HT

Maître d'ouvrage : Vincent BRUNELLE, Architecte en chef des Monuments Historiques



Photos © ville de Dunkerque

## DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

### LES BAINS DUNKERQUOIS



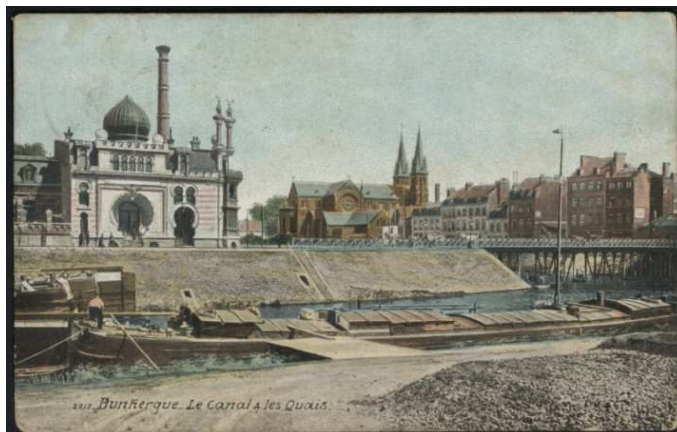
Si l'eau est de tous temps et dans toutes les civilisations au cœur de la vie, des rites, des mythes et des croyances, son usage prend des sens différents selon l'époque et le lieu.

En Europe occidentale, au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'eau prend une importance nouvelle car associée aux politiques hygiénistes qui se développent à cette époque.

En effet, pour améliorer l'hygiène de la population, les autorités publiques encouragent la construction de bains et la modernisation des lavoirs sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, le sport est de plus en plus associé à la notion d'hygiène ce qui fait que ces établissements remplissent souvent à eux seuls la triple fonction de bains douches, de piscine et de lavoir public.

La construction des Bains dunkerquois, initiée en 1895 par l'architecte Baert, à qui l'on doit la magnifique piscine de Roubaix, répond parfaitement à cette logique.

Au fil du temps et de l'évolution sociale, l'hygiène intègre la sphère privée avec l'apparition des salles de bains et des machines à laver. Le lavoir et les bains publics ont peu à peu perdu leurs fonctions. Seule la fonction sportive, qui connut ses heures de gloire au XX<sup>ème</sup> siècle, reste d'usage public.



D'inspiration orientaliste, l'édifice est un des derniers vestiges de ce style très en vogue à l'époque. L'édifice fut doté d'une coupole et d'une cheminée faisant penser à un minaret ; ces deux éléments sont aujourd'hui disparus.

Lors de la 2<sup>nde</sup> Guerre Mondiale, le bâtiment fut très endommagé, mais continua néanmoins d'accueillir du public jusqu'en 1970, date à laquelle il fut définitivement fermé.



Photos © Ville de Dunkerque, Cie P. Foviau

## DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

### PROJET DE VALORISATION ET NATURE DES TRAVAUX

La Ville de Dunkerque souhaite créer dans cet édifice une « *Maison de l'Europe et de l'International* ». Ce projet permettra à la cité portuaire de renforcer sa dimension internationale.

Un concours d'architecture sera lancé pour repenser l'aménagement de l'ancien bâtiment des Bains en vue de ce nouvel usage.

#### Nature des travaux

La Ville de Dunkerque a décidé d'entreprendre la sauvegarde de l'édifice et envisage dans un premier temps la restauration des façades. Les travaux consistent à :

- démolir les superstructures en bois,
- restaurer les mosaïques,
- intervenir sur la couverture,
- restaurer les ferronneries.

#### Plan de financement

**Coût prévisionnel de l'opération      520.000 € HT**

Autofinancement de la ville de Dunkerque (42,3%)	220.000 €
Fondation du Patrimoine, grâce au mécénat de Total (57,7%)	300.000 €

#### Calendrier prévisionnel des travaux

Début des travaux : fin 2009



Photos © Ville de Dunkerque, Cie P. Foviau

## DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

### UN PATRIMOINE ENTRE VILLE ET MER

Si l'histoire heurtée de Dunkerque, toujours convoitée par des princes concurrents, vaut à la ville un nombre de sièges et de destructions peu enviable, l'art et le génie de l'architecture y ont, contre vents et marées, inscrit des réalisations remarquables.

L'expérience montre que, même sans cathédrale gothique, cette terre d'histoire propose de nombreuses richesses. L'architecture religieuse y est immédiatement identifiée par la Chapelle Notre-Dame des Dunes, par Saint-Eloi et le beffroi. De nombreuses églises des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles desservent les différents quartiers de la ville : Saint-Martin, construite sous le Second Empire en Basse-Ville, Saint Jean-Baptiste aux Glacis et Sainte-Bernadette non loin du quartier Excentric, Saint-Zéphirin à la Tente-Verte, Saint-Nicolas à Petite-Synthe... toutes filles de la Reconstruction consécutive à la Seconde Guerre mondiale.

On y découvre les audaces architecturales d'un temps nouveau inscrites dans l'harmonie des quartiers neufs.

L'art militaire a aussi laissé sa marque. Si les fortifications ont aujourd'hui disparues, quelques monuments subsistent comme la tour du Leughenaer qui renvoie tant au Moyen Âge qu'aux traditions populaires qui lui ont donné son titre de « menteur » ; La Noordporte ; la porte de la Marine... consignent la mémoire du grand Vauban qui a influencé l'avenir de Dunkerque.

Dans leur sillage, c'est la statuaire publique qui entretient le souvenir de l'intensité des événements militaires : les héros de la cité trouvent dans le maillage de nos voiries l'hommage de la ville : on croise ainsi Guynemer, l'abbé Bonpain... tandis que les combattants de 1793 sont honorés sur la colonne de la Victoire, ceux de 1870, sur le monument de la place de la République ; ceux de Rosendaël, de Malo, de Petite-Synthe et de Dunkerque, comme les fusiliers marins, les troupes alliées et britanniques en particulier... ont tous un monument dédié de grande facture artistique : Maurice Ringot, Félix Desruelles et autres lauréats du prix de Rome de sculpture ont été conviés à réaliser des oeuvres promises à défier le temps et constituer ainsi un pan du patrimoine après David d'Angers et son Jean-Bart.

Mais c'est aussi l'essentiel du corps urbain qui fait la richesse du patrimoine par son architecture civile. Au-delà de l'hôtel de ville de Cordonnier qui préside aux destinées de la cité, le lent assemblage des quartiers au fil du temps offre une promenade qui commence en 1702 dans la maison du 38 de la rue des Arbres, et se poursuit jusqu'aux ambitieuses réalisations contemporaines. On croise ainsi l'hôtel de Chosal de 1748 (plus communément appelé la Maison de l'Armateur), le célèbre quartier Excentric de Rosendaël, les villas de bois : Myosotis, Ziegler et bien d'autres, le «Château Coquelle», l'hospice de Rosendaël... aux portes de talentueux travaux des architectes de la reconstruction : Jean Niermans, Yervante Toumaniantz, Roger Poulain, André Neuville, Jean Roussel et bien d'autres ont offert à Dunkerque des oeuvres dont la valeur est reconnue.

Un bassin de cinq hectares apporte l'eau jusqu'au cœur de la ville et dispose autour d'elle les symboles de la vocation maritime : le magnifique entrepôt des tabacs abrite le Musée portuaire qui déploie devant lui son «musée à flot» : le trois-mâts «Duchesse Anne» et le bateau-feu «Sandettie». Au-delà commence le port que signale le vieux phare. Dès lors, le monde change d'échelle : sur les môles, les entrepôts des sucres ou frigorifiques déploient leur volume sur des hectares orientés vers les écluses monumentales Trystram et Charles de Gaulle, et finalement vers le port-ouest et sa cinématographique digue du Braek, frontière impressionnante et onirique posée face à l'infini marin.

## DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

### QUELQUES ASPECTS DE LA POLIQUÉ PATRIMONIALE DE LA VILLE DE DUNKERQUE

Depuis une quinzaine d'années, la Ville de Dunkerque a entamé un programme de valorisation de son patrimoine architectural. Parmi les nombreuses restaurations :

- la Maison de l'Armateur et sa tour,
- la Tour du Leughenaer,
- le Château Coquelle (accueille la Maison des Jeunes et de la Culture de Rosendaël),
- le Château Loubry,
- le Beffroi de Saint-Eloi (classé UNESCO),
- les façades de l'Hôtel de ville et son Beffroi (classé UNESCO),
- la Petite-Chapelle Notre-Dame des Dunes,
- l'église Saint-Eloi : restauration de la façade ouest (façade principale),
- l'ancienne Gare de Rosendaël,
- la Porte de la Marine,
- la façade de l'église Saint-Martin,
- les façades des écoles de la III<sup>ème</sup> République (Félix Coquelle, Victor Hugo, CAMPS-CMPP),
- l'ancienne école publique 8/10, rue de la Paix (transformée en logements sociaux),
- l'ancien hospice de Dunkerque (devenu « La Pergola » Maison gérontologique),
- l'ancienne Filature de jute Rigot-Stalard,
- le Monument aux morts de Rosendaël (place Abbé Bonpain),
- le Monument du Centenaire de Rosendaël (place Voltaire),
- les maisons de bois datant de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : la villa Ziegler (accueille la Maison de l'Environnement), la villa Myosotis (salle d'expositions et de manifestations culturelles) inscrite aux Monuments Historiques partiellement en 1985.

Dans les années à venir, la Ville de Dunkerque souhaite poursuivre la restauration d'une partie de son patrimoine, avec l'aide de partenaires financiers :

- **l'église Saint-Eloi** : la première église connue datait de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Par faits de guerre, cet édifice est brûlé en 1558, sans que tout soit anéanti pour autant. La tour (ou beffroi) qui servait de clocher pour les habitants et de point de repère pour les bateaux est conservée ; elle sera restaurée chaque fois qu'il le faudra.

La restauration de l'église commence en 1567 sous la direction du maître-d'œuvre Jean de Renneville, poursuivie par Victor Louis en 1783, puis en 1887 par l'architecte dunkerquois Adolphe Van Moë qui transforme la façade existante en façade néo-gothique.

La seconde phase de la restauration concerne la toiture, les pyramidions et les façades (hors façade principale).

- **l'église Saint-Martin** : œuvre de l'architecte de la ville François Napoléon Develle, a été construite entre 1863 et 1867. A l'origine, Develle adopte le style ogival ; le projet est cependant refusé. Un autre projet « plus économique » est retenu, de style roman cette fois-ci, dont la façade à deux tours se présente dans l'axe de la rue du Fort-Louis. Le peu d'espace disponible entre la rue de Paris et le Canal de Jonction oblige Develle à resserrer les volumes de l'église, à en développer le chevet et les croisillons.

## DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

- **la plus vieille maison** : au 38 rue des Arbres, une maison bâtie en 1702 arbore les éléments du style classique en vogue à l'époque : façade sobre de trois étages reliés par des pilastres, porte cochère en arc de triomphe. Ayant appartenu au frère cadet de Jean Bart (figure emblématique de Dunkerque), devenue estaminet, puis cinéma, magasin de cycles, café-bar, la maison a été rachetée par la Ville de Dunkerque le 21 avril 1993. Depuis, la Ville loue la maison dans le cadre d'un bail emphytéotique au Cottage Social des Flandres (bailleur social). De récents travaux de réhabilitation l'ont rendue habitable.

- **les Bains dunkerquois** : conçus par les architectes lillois Gilquin, Baert et Boidin en 1895-1896, ils répondent alors à des préoccupations d'hygiène publique : une école de natation, une piscine chauffée et couverte, des bains-douches et un lavoir public sont abrités dans ce vaste ensemble. Fantaisie néo-mauresque, autrefois agrémentée d'arcs outrepassés, de tourelles, d'un bulbe imposant, et d'un pseudo minaret, le bâtiment conserve en façade un somptueux décor de mosaïques et de moulages orientalisants. En 1982, les façades et toitures sur rues sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

En 2009, la Fondation du Patrimoine décide d'apporter son concours à la restauration de la façade des Bains Dunkerquois, monument inscrit à l'Inventaire Supplémentaire. Cette aide de la Fondation du Patrimoine s'élève à 300 000 €.

Elle est octroyée dans le cadre du mécénat de Total pour la sauvegarde et la mise en valeur d'éléments de patrimoine public situés dans les principales régions d'implantation du Groupe.

Dans un premier temps, il s'agira de restaurer à l'identique les éléments les plus remarquables de la façade (porte aux lions, oriel...), avec le concours technique de l'Architecte des Bâtiments de France et de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Dans un second temps, le bâtiment « Bains Dunkerquois » sera cédé à la Communauté Urbaine de Dunkerque – Grand Littoral, en vue de la réalisation de la Maison de l'International.

DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

LE PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION TOTAL  
ET LA FONDATION DU PATRIMOINE  
2006-2011

Dans une volonté de participer à la vie culturelle locale tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects, Total signait fin 2005, avec la Fondation du Patrimoine, une première convention de mécénat pour trois ans (2006-2008), destinée à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine prioritairement situés dans les régions d'implantation du Groupe en France.

Fin 2008, au terme de la période, cinquante projets avaient déjà bénéficié du soutien de Total, pour un montant de plus de 8 millions d'euros, et ce dans 14 régions (Ile de France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Lorraine, Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Basse et Haute Normandie, Aquitaine, Bourgogne, Poitou-Charentes).

**Désireux de poursuivre sa politique d'ancrage dans le tissu local des régions où il est impliqué, Total a décidé de reconduire son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour une nouvelle période de trois ans (2009-2011), en apportant une aide financière identique à celle du précédent accord.**

**Ce soutien est principalement dédié à la restauration d'éléments de patrimoine industriel et artisanal ainsi qu'à la réhabilitation d'édifices anciens présentant un intérêt patrimonial et destinés à être utilisés à des fins culturelles et touristiques, dans un souci de participer au développement économique et social local.**

**Les projets de restauration associés à une démarche de formation professionnelle et d'insertion sociale font l'objet d'une attention particulière.**

Par sa Fondation d'entreprise, Total inscrit sa politique de mécénat dans trois domaines : Patrimoine/ Culture, Solidarité/ Santé/ Education, Environnement/ Biodiversité.

Pour plus d'informations sur le partenariat : [www.fondation-patrimoine.mecenat-total.com](http://www.fondation-patrimoine.mecenat-total.com)

## LA FONDATION TOTAL

De par sa dimension internationale et compte tenu des multiples enjeux que représentent ses projets, Total dépasse ses activités industrielles et prend en compte les facteurs environnementaux et sociétaux des communautés qui vivent auprès de ses installations dans les territoires qui l'accueillent.

Au-delà des nombreuses actions engagées à cet effet sur le terrain par ses filiales, le Groupe conduit, au travers de sa Fondation d'entreprise, une politique active de mécénat intervenant dans trois domaines : Patrimoine, Solidarité, Environnement.

En 2008, Total a décidé de regrouper l'ensemble de ses actions de mécénat au sein d'une Fondation d'entreprise élargie. Depuis 1992, il existait en effet une Fondation d'entreprise Total, exclusivement dédiée à la biodiversité et à la mer. Celle-ci est donc désormais élargie aux deux autres domaines du mécénat du Groupe, jusqu'alors conduits par d'autres de ses entités.

### **Patrimoine / Culture**

- Contribution au dialogue des cultures et à la diffusion des connaissances :
  - par un partenariat dans la durée avec de grandes institutions culturelles (musée du Louvre, Institut du Monde Arabe, musée du quai Branly), destiné à les aider dans leurs projets et permettre d'en faire bénéficier un large public ;
  - par un soutien régulier à des expositions temporaires, à Paris ou en région.
- Valorisation de domaines proches des métiers du Groupe : minéralogie via un partenariat de longue date avec le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, archéologie au Moyen-Orient.
- En France : dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine, participation à la restauration du patrimoine de proximité (éléments de patrimoine non protégé), notamment industriel et artisanal, situé prioritairement dans les principales régions d'implantation du Groupe.

### **Solidarité / Santé / Education**

- A l'international, il s'agit essentiellement de soutenir des programmes de recherche biomédicale et de formation en matière de santé publique, via notamment un partenariat dans la durée, engagé avec l'Institut Pasteur.
- En France, Total apporte son appui à des initiatives qui visent à aider des jeunes en difficulté et qui utilisent la culture et le sport comme outil d'intégration sociale (programmes pédagogiques de l'Opéra National de Paris, partenariat avec l'association *J'ai un rêve de Muriel Hermine*).

## DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

- Toujours en France, le Groupe soutient des démarches visant à renforcer l'efficacité de la chaîne éducative, depuis l'école primaire jusqu'au lycée, en passant par le collège (partenariat avec l'Association pour Favoriser l'Égalité des Chances à l'École, appui à la Fondation Télémaque qui accompagne des élèves talentueux et motivés issus de milieux modestes, soutien au programme d'expérimentation conduit par Sciences-Po Paris dans des lycées du département de Seine-Saint-Denis).
- Au sein même de l'entreprise, Total a lancé début 2006 un programme international de soutien à des projets présentés par des salariés du Groupe dans le domaine de l'Humanitaire.

### Environnement / Biodiversité

Un programme spécifique de la Fondation d'entreprise Total portant sur la biodiversité et la mer a pour vocation de contribuer à renforcer la connaissance et la préservation des écosystèmes marins et côtiers (soutien à des programmes de recherche, participation à des actions de réhabilitation de sites menacés et à des opérations de sensibilisation et d'éducation centrées sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles).

Pour plus d'informations : [www.fondation.total.com](http://www.fondation.total.com)

\*\*\*

**Total** est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 97 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, gaz et énergies nouvelles, trading. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.  
[www.total.com](http://www.total.com)

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

## DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

### LA FONDATION DU PATRIMOINE, SA STRUCTURE, SES MISSIONS ET SES MOYENS D'ACTION

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, églises, chapelles, pigeonniers, moulins...).

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous.

La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective. La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une douzaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la mise en œuvre de partenariats, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

La Fondation a été présidée depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royere, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset a pris sa succession en janvier 2006. Le Conseil d'administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

#### Ses membres fondateurs

Axa, Bellon S.A. (Sodexo Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi.

#### Des missions multiples

➤ **Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité**, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.

➤ **Susciter et organiser des partenariats public/privé** en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. La Fondation n'a vocation à être ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage de projets de restauration ; en revanche ses délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Etat (*DRAC, SDAP...*) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'emploient à mobiliser le mécénat des entreprises et des particuliers.

DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

➤ **Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois.** Cette mission découle directement de l'engagement de la Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des éléments constitutifs de ce dernier fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois, notamment dans les secteurs du bâtiment et du tourisme et la transmission des métiers et techniques traditionnels.

**Ses moyens d'action**

• **Le label :**

La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

Depuis 2000 : plus de 6500 labels ont été accordés à des propriétaires privés

• **La souscription :**

La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.

Depuis 2000 : près de 1600 souscriptions ont été lancées sur l'ensemble du territoire

• **La mobilisation du mécénat d'entreprise :**

Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité.

**Bilan d'activité 2000-2009**

- ➔ près de 10 000 projets soutenus
- ➔ 700 millions d'euros de travaux engagés
- ➔ soit environ 2000 emplois créés ou maintenus en moyenne par an\*

\* Source INSEE (1996) : dans le cadre de la restauration du bâti ancien, 45 emplois sont créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment pour 1,5 millions d'euros de travaux réalisés.



## DOSSIER DE PRESSE – 18 septembre 2009

## LA FONDATION DU PATRIMOINE EN RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS

**La Fondation du Patrimoine s'implique...**

La Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine rural non protégé par l'Etat.

Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, la Fondation du Patrimoine soutient les porteurs de projet (collectivités territoriales, entreprises, associations et particuliers) qui ont la volonté de préserver des édifices remarquables aujourd'hui menacés. La Délégation régionale s'appuie sur un réseau de bénévoles qui répartit son action sur l'ensemble du territoire régional. Il est composé d'un Délégué régional, de deux Délégués départementaux eux-mêmes entourés de deux délégués de pays dans le Nord et trois dans le Pas-de-Calais.

La Délégation mène de nombreuses actions, tant auprès de propriétaires privés qu'auprès de propriétaires publics et associatifs, en participant financièrement aux programmes de restauration.

Elle bénéficie notamment d'un partenariat exemplaire avec le Conseil Régional, dans les communes de 2 000 habitants et moins.

**...avec les collectivités territoriales**

Les collectivités territoriales ont aujourd'hui la volonté de valoriser leur patrimoine. Pour cela, elles y consacrent de plus en plus de moyens. Le Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais a signé en 2003 une Convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, permettant :

- à un propriétaire privé d'obtenir une subvention complémentaire à celle versée par la Fondation du Patrimoine afin d'atteindre si possible une défiscalisation de 100% des travaux labellisés.
- à une commune ou une association de contribuer financièrement à la réalisation des projets de restauration de leur patrimoine, en apportant une subvention pouvant atteindre 75 000 euros, dans la limite de 50% du coût des travaux.

Ce partenariat, initialement signé pour trois ans, a été renouvelé une première fois en 2006 et à nouveau en 2009 pour une nouvelle période de trois ans. La Fondation du Patrimoine aide également à mettre en place des souscriptions auprès des communes et parfois à abonder le montant collecté par une subvention directe par le biais des fonds en déshérence.

**...avec les associations**

La Fondation du Patrimoine travaille en étroite collaboration avec les associations locales qui œuvrent à la sauvegarde du patrimoine rural non protégé. Chaque Délégué départemental peut les soutenir dans la mise en œuvre de leurs projets, et notamment en les aidant à mener une opération de souscription.

**...avec les entreprises**

A l'heure de l'entreprise citoyenne, la Fondation du Patrimoine propose des actions de mécénat susceptibles de valoriser l'image des sociétés et de renforcer leur ancrage local. Ceci permet également aux entreprises de fédérer les salariés autour de projets de proximité. Ainsi, elles confortent leurs relations avec les collectivités territoriales, contribuent au développement économique et social local, tout en bénéficiant d'importantes incitations fiscales.

**La Fondation du Patrimoine** agit de concert avec de multiples acteurs locaux : le Conseil Régional, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, les Parcs Naturels Régionaux, la Fédération Française du Bâtiment, le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, le réseau d'architectes du Patrimoine, les associations patrimoniales... Tout ces organismes reconnaissent un caractère très positif au soutien apporté aux propriétaires privés ou publics par la Fondation.